

Compte rendu de la séance publique du mardi 7 mai 2024 à 14 h 30

Conférence de Stéphane FRIOUX

L'atmosphère de Lyon au XX^e siècle : une agglomération et sa pollution.

Excusés : Ch. BANGE, Ph. BLANC-BENON, G. BOULON, C. DUMAS, J. FAYETTE, J. HOCHMANN, J.-M. LAFONT, Ph. LEBRETON, B. PERMEZEL.

Le président Jacques CHEVALIER ouvre la séance à 14 h 30.

Il rappelle le programme de la sortie annuelle de l'Académie qui aura lieu le jeudi 27 juin 2024. Les inscriptions seront bientôt ouvertes auprès de Mme GAFFIER.

Robert BOIVIN, secrétaire général de la classe des Sciences, donne lecture du compte-rendu de la séance du mardi 30 avril (communication de Yves BOUCAUD-MAÎTRE)

Le président présente ensuite le conférencier du jour, Stéphane FRIOUX. Ancien élève de l'ENS de Lyon, agrégé d'histoire et docteur en histoire, Stéphane Frioux est un spécialiste de l'histoire urbaine ; il a consacré son HDR à l'histoire environnementale de l'urbain et dirige ou participe à de nombreux projets collectifs, notamment au labex « Intelligence des mondes urbains ». Membre honoraire de l'IUF, il est actuellement MCF HDR à l'université Lyon2 et directeur du laboratoire LARHA. Il est aussi adjoint au maire de Villeurbanne pour la culture, les universités et la vie étudiante.

Le président rappelle l'importance de l'écologie pour l'Académie, ce dont attestent les travaux de la commission Écologie, et il attire l'attention du public sur la vitrine au fond de la salle, qui contient des documents illustrant cet intérêt.

Conférence.

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

La médiatisation de la pollution lyonnaise n'est pas un fait nouveau, rappelle Stéphane FRIOUX : *Le Progrès* en 1930 parlait déjà des « brouillards du Rhône » et de « l'atmosphère viciée » des grandes agglomérations. Ce que propose Stéphane FRIOUX, c'est un éclairage historique sur la pollution lyonnaise, appuyé notamment sur les archives municipales de Lyon et Villeurbanne, mais aussi sur la presse et sur l'évolution de la législation, pour mettre en évidence le contexte, scientifique, social et politique, de l'émergence de la notion de pollution urbaine, la recherche de ses causes, la mise en place de moyens de surveillance et d'action et les modalités législatives, pour lutter contre ce phénomène.

Les causes de la pollution. Stéphane FRIOUX distingue deux grands âges dans cette histoire de la pollution urbaine : l'âge des fumées industrielles (1898-1952), puis l'âge du dioxyde de soufre (1952-1970). Ce que le grand smog londonien de 1952 met en évidence, c'est que ce ne sont plus seulement les industries, mais le système énergétique global qui est responsable de la pollution, ce qui comprend les foyers domestiques, et, à partir des années 1970, la pollution automobile.

Les outils de surveillance et d'action. À Lyon, l'arrêté municipal de 1905 prévoit des dispositifs d'expertise et de surveillance, surtout ciblés vers l'industrie et divers « dispositifs fumivores », qui ne donneront pas de résultats satisfaisants, certains étant d'ailleurs assez étranges comme « le filage d'huile sur la Saône ». Les efforts viendront de l'industrie elle-même qui bascule du charbon vers le coke et le gaz. Lyon se dote dès

1911 d'un service municipal d'inspection des fumées et l'agglomération lyonnaise dispose actuellement d'observatoires de surveillance comme l'antenne de l'APPA (association pour la prévention de la pollution atmosphérique) ou le COPARLY (comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise).

La législation et la réglementation. C'est le décret impérial de 1810 qui signe la naissance de la notion de « nuisances industrielles ». L'action publique se déclinera ensuite au niveau national (de la loi Morizet de 1932 à la loi de 1996 sur l'air), préfectoral (ordonnance préfectorale de 1898 à Paris, réglementation des combustibles en 1961) ou municipal et Stéphane FRIOUX insiste sur les débats et arrêtés municipaux lyonnais, depuis l'arrêté de 1905.

Discussion académique.

Le président Jacques CHEVALLIER remercie vivement Stéphane FRIOUX de sa conférence et lui pose une question d'ordre médical : y-a-t-il des registres des hôpitaux, qui mettraient en relation les malades (surtout en pneumologie et cancérologie) avec la pollution de l'air ?

Pas à ma connaissance, répond Stéphane FRIOUX, très peu de médecins hospitaliers figurent parmi les experts, qui sont surtout liés aux milieux professionnels et aux questions de sécurité au travail.

Jean AGNÈS rappelle que c'est sous Georges Pompidou qu'a été créé le premier ministère de la protection de la nature et de l'environnement, dont le ministre était Robert Poujade. Stéphane FRIOUX le confirme et précise qu'à cette époque ce qui importait surtout, c'était la protection des oiseaux et des espaces naturels.

M. VERGUEL demande des précisions sur le ramonage des cheminées et sur l'assèchement des marais des Dombes. Il y a peu de choses dans les archives de Lyon concernant le ramonage, répond Stéphane FRIOUX, et ce sont surtout les risques d'incendie qui ont motivé la réglementation. Quant à l'assèchement des Dombes, il a été conduit pour des motifs d'intérêts immobiliers ou de réaménagement agricole et non pas pour lutter contre les brouillards que produiraient les étangs des Dombes. Philippe LEBRETON a été un protagoniste très actif de la protection des sites naturels des Dombes.

Pierre CRÉPEL constate qu'on a beaucoup tardé pour faire des analyses chimiques précises de l'atmosphère, quelles en sont les raisons ? Paris a été assez précurseur, avec l'Observatoire de Montsouris dès 1910, répond Stéphane FRIOUX, puis entre les deux guerres l'expertise de la chimie de l'air a été perdue en France, alors que les Britanniques la pratiquaient systématiquement ; mais le tournant date des années 1970, avec la création du ministère de l'environnement.

Thierry DUMONT demande si les historiens se sont intéressés à la pollution à Lyon au 19^e siècle. Il y a peu d'analyses pour le 19^e siècle, répond Stéphane FRIOUX et elles sont ponctuelles et liées à des conflits de voisinage. On a quelques témoignages comme la commission d'hygiène publique, qui a fonctionné en 1848-1849. Le chemin de fer devient aussi un sujet énergétique.

René-Pierre COLIN signale les termes « mâchuron » ('fragment de suie très grasse') et « mâchurer » (« salir, souiller, noircir »), caractéristiques du parler lyonnais et figurant comme tels dans divers dictionnaires (*Glossaire des gones de Lyon*, Vacher, 1907) ou recueils (*Expressions familières du Lyonnais*, Salmon & Bonneton, 2013).

Laurent THIROUIN demande si la canalisation du Rhône a joué un rôle dans la disparition des brouillards lyonnais. Stéphane FRIOUX précise que le brouillard est largement dû à l'humidité des sols, dans le voisinage de la Saône et du Rhône, à une époque où l'on n'avait pas bitumé (il renvoie aux travaux de Yves-François Le Lay). C'est paradoxal, constate Laurent THIROUIN, que l'imperméabilisation des sols réduise le brouillard, alors même qu'on est actuellement alerté sur leur artificialisation.

Jean-Claude DECOURT signale que la plus ancienne mention des brouillards de Lyon se trouve dans un poème latin de Sidoine Apollinaire, qui parle de « mes chers brouillards lyonnais ».

Claude PRUDHOMME demande à quel moment la pollution entre dans les élections municipales.

Avec Edouard Herriot et Camille Chalumeau, ingénieur en chef de la ville de Lyon de 1910 à 1941, on a pu parler d'un « municipalisme anti-fumée », répond Stéphane FRIOUX et l'environnement devient un enjeu politique, au nom d'un idéal de vie à la ville. Louis Pradel est un cas paradoxal : il est à la fois accusé d'avoir bétonné et développé l'automobile et dans le même temps, il fait le métro et soutient le développement du comité lyonnais du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

Aujourd'hui on parle de nanoparticules, reprend Jacques CHEVALLIER ; est-ce que ces expériences anciennes servent aux municipalités pour la pollution d'aujourd'hui ?

L'histoire de l'environnement en est à ses débuts, répond Stéphane FRIOUX ; un des enseignements de cette histoire est que le coût d'un basculement de systèmes techniques est tel que les prescriptions sur le terrain ne marchent pas vraiment ; on l'a bien vu dans les années 1930 : on ne pouvait pas priver les ménages les plus modestes des charbons les moins coûteux et donc les plus polluants ; l'idée de « zone à faible émission » ne fonctionne pas.

Le président Jacques CHEVALLIER remercie à nouveau le conférencier de sa passionnante conférence qui nous fait entrer dans l'histoire ancienne et récente de la pollution urbaine ; celui-ci est vivement applaudi par l'assistance.

La séance est levée à 16 heures.

Nathalie FOURNIER
Laurent THIROUIN